Boursier.com

Rubrique SICAV et FCP

Entretien avec Nicolás Merigó, DG de Marguerite Adviser S.A.

Le fonds Marguerite vise à combattre le changement climatique

04/07/2012 - Ce matin à 11h20

Boursier.com : Qui est à l'origine du fonds ? Quelle a été sa génèse ?

N.M. : Le fonds Marguerite, une SICAV de droit luxembourgeois, a été lancé en 2010 avec le soutien financier de 6 institutions financières publiques européennes de premier plan : la Banque Européenne d'Investissement, la Caisse des Dépôts et Consignations (France), Cassa Depositi & Prestiti (Italie), Instituto de Crédito Oficial (Espagne), Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne) et PKO Bank Polsk (Pologne). Marguerite Adviser S.A. est la société conseil du fonds Marguerite. A ce titre elle est responsable de la gestion du fonds au jour le jour. Nos équipes sont basées à Luxembourg et à Paris.

Boursier.com : Le fonds a récemment pris une participation dans un projet de centrale photovoltaïque près d'Auxerre. Quels autres projets avez-vous dans le viseur?

N.M. : Avant la transaction Massangis près d'Auxerre, nous avions déjà fait deux autres investissements : un en Belgique en décembre dernier qui s'est concrétisé par une prise de participation dans le projet éolien offshore de C-Power. L'autre investissement, en France cette fois-ci, s'est traduit en début d'année par une prise de participation dans le projet photovoltaïque de Toul-Rosières près de Nancy. Dans le secteur de l'énergie le fonds Marguerite regarde quelques projets TEN-E et plusieurs projets de transformation des déchets en énergie au Royaume-Uni et en Pologne. Dans ce dernier pays nous sommes en train de répondre à un appel d'offres avec Sita pour le projet de Poznan de transformation des déchets en énergie. Dans le sillage de la transaction C-Power en Belgique nous étudions d'autres opportunités dans l' éolien offshore, notamment en Allemagne. Nous ciblons aussi l'éolien terrestre en Pologne, pays où nous sommes en discussions avancées pour un projet de 100MW.

Boursier.com : Le fonds investit dans l'énergie, le changement climatique et les infrastructures. Pourquoi cette thématique "verte" avant tout?

N.M. : Le fonds Marguerite, aussi intitulé " Fonds Européen 2020 pour l'énergie, le changement climatique et l'infrastructure ", a été créé dans l'optique de contribuer d'une part au développement des réseaux transeuropéens dans les secteurs des transports et de l'énergie (TENT-T et TENT-E). D'autre part, le fonds vise à combattre le changement climatique et à contribuer à la mise en place des objectifs 20-20-20 de l'Union Européenne en matière de changement climatique et d'énergie qui doivent être remplis d'ici 2020, notamment en soutenant les technologies liées aux énergies renouvelables. Les nouveaux projets, dits " greenfield ", représenteront 65% des investissements du fonds contre 35% pour les projets d'extension.

Boursier.com : Comptez-vous investir aussi dans les pays à risque de la zone Euro : Grèce, Portugal, Espagne, voire Italie ?

N.M. : La vocation du fonds est d'investir dans les 27 pays de l'Union Européenne. Par conséquent nous regardons aussi certains projets dans les pays du Sud de l'Europe.

Boursier.com : Quel encours global visez-vous?

N.M. : L'encours global visé est d'un milliard et demi d'euros.

Boursier.com : Le fonds peut-il investir dans des sociétés cotées?

N.M. : Non, mais il peut prendre des participations dans des projets appartenant à des sociétés qui peuvent être cotées.

Propos recueillis par Arnaud Bivès - ©2012 www.boursier.com